

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 21 MAI 2015**

**Délibération**  
n° 2015.05. 59.B

**Médiathèque  
d'agglomération  
L'Alpha - Travaux de  
construction - Lot n°9  
"Métallerie -  
serrurerie intérieure"  
: avenant n°3**

**LE VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 mai 2015**

**Secrétaire de séance** : Jacky BOUCHAUD

**Membres présents** :

Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.05. 59.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT  
N°9 "METALLERIE - SERRURERIE INTERIEURE" : AVENANT N°3**

Par délibération n°78 B du 23 juin 2011, modifiée par délibération n°113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission d'appel d'offres du 13 mars 2014 a attribué le lot n°9 « métallerie – serrurerie intérieure » à la société Jérôme MARCHET sise 15 rue de la Garenne Guidée – 79110 CHEF BOUTONNE pour un montant de 376 312,50 € HT (marché de base avec option n°3).

Par délibération n°98 B du 2 octobre 2014, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value d'un montant de 7 403,50 € HT qui a porté le montant du marché à 383 716 € HT.

Par délibération n°10 B du 22 janvier 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 en plus-value d'un montant de 5 194,96 € HT qui a porté le montant du marché à 388 910,96 € HT.

Différents ajustements du marché (en plus-value et en moins-value) dont les motifs sont énumérés ci-dessous ont été transmis à la maîtrise d'ouvrage :

- N°1 – prestations non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli de la maîtrise d'œuvre)
- N°2 – prestations adaptées liées à des problématiques du chantier
- N°3 – optimisation de la maîtrise d'œuvre.

Travaux en plus-value :

Motif 1

- création d'échelle fixe d'accès aux vides de construction pour Créer et Comprendre ..... 1 700,00 € HT
- création d'une trappe métallique depuis Imaginer pour accéder au local de désenfumage ..... 2 975,00 € HT
- création d'embranchement de maintenance depuis le R +2 côté Gare pour accéder à la toiture de Comprendre ..... 1 440,00 € HT

Motif 2

- augmentation de la hauteur des portes des accès de secours aux Mondes Comprendre et Créer depuis la passerelle au R+1 pour être en alignement avec les portes doubles vantaux d'accès aux Mondes ..... 1 100,00 € HT
- création d'une ossature métallique permettant la pose des portes de secours de la passerelle au R+1 afin de conserver le Procès Verbal du coupe feu ..... 1 500,00 € HT

Motif 3

- création de garde-corps en maille inox de l'escalier d'accès à Imaginer le long du toboggan .....	5 898,24 € HT
- création de garde-corps en maille inox en périphérie d'accès au toboggan et de la plate-forme d'accès aux escaliers de Créer et Comprendre .....	1 478,40 € HT
- création d'un garde-corps maille inox de part et d'autre de la passerelle extérieure de l'accès principal .....	12 157,60 € HT
	-----
Montant total en plus-value	28 249,24 € HT

Travaux en moins-value :

Motif 3

- remplacement de l'habillage des marches des escaliers d'accès à Créer et Comprendre prévu en inox par de la tôle aluminium larmée .....	- 1 250,00 € HT
- suppression des habillages intérieurs toile tendue des escaliers d'accès à Créer et Comprendre .....	- 8 000,00 € HT
- mains courantes à hauteur d'enfant supprimées dans les escaliers de secours .....	- 18 079,20 € HT
- trappes d'accès des vides de construction (en doublon avec le lot 7 – menuiseries intérieures) .....	- 4 752,00 € HT
- suppression des mains courantes de l'escalier d'accès à Imaginer et en périphérie de la plate-forme d'accès aux escaliers de Créer et Comprendre .....	- 2 571,27 € HT
	-----
Montant total	- 34 652,47 € HT

De plus, il convient de modifier le mois Mo figurant sur l'acte d'engagement. En effet lors de la rédaction du marché une erreur matérielle a été faite sur la 1<sup>ère</sup> page de l'acte d'engagement : le mois Mo est **Février 2014** (date limite de remise des offres après négociation et date de signature de l'acte d'engagement par le titulaire) et non janvier 2013.

Le montant de l'avenant n° 3 en moins-value s'élève à 6 403,23 € HT.

Le montant du marché passe de 376 312,50 € HT à 382 507,73 € HT, soit une augmentation de 1,65 % par rapport au montant initial du marché.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°3 au lot n°9 « métallerie – serrurerie intérieure » dont le titulaire est la société Jérôme MARCHET sise 15 rue de la Garenne Guidée – 79110 CHEF BOUTONNE pour des travaux d'un montant en moins-value de 6 403,23 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>28 mai 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>28 mai 2015</b>